

■ **Free Man S.A.**, à Fribourg, CH-217-1001019-7, exploitation d'une entreprise de travail temporaire. Succursale. (FOSC du 06.01.2006, p. 8). Siège principal à Lausanne. Keller Thomas n'est plus administrateur, sa signature est radiée. Suite à la modification du droit du registre du commerce, et en application de l'article 110 al. 1 ORC, les informations relatives aux personnes disposant d'un pouvoir de représentation pour toute l'entreprise sont radiées.